



Thierry 06 68 43 98 84 Ophélie 06 83 64 89 28 Valérie 06 28 22 42 75

Moto Club Cagouille

Maison des associations 80, rue des Muids 45370 Mareau aux Prés Mail: <u>mc.cagouilles@laposte.net</u>
Visitez notre site internet:

http://motoclubcagouille45.e-monsite.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 25 JANVIER 2020

L'assemblée générale c'est déroulée le samedi 25 janvier dernier au restaurant « L'aromate » à St privé St Mesmin

Pour Information: tarif de l'adhésion 2020 a été fixé à 30€ (idem année 2019)

Point sur les règlements :

Merci d'avance de privilégier les règlements par virement. (RIB en pièce jointe de ce mail) et de bien indiquer votre nom/prénom et l'objet du virement (bowling / séjour etc...) afin de faciliter la mise à jour du suivi de règlement!

1- Bilan de la vie du club sur l'année 2019

Nombre d'adhérent : 47 dont 2 nouveaux

5 sorties à la journée

1 séjour dans le jura au mois d'août (23 personnes)

Notre journée estivale chez Jacques et Lydie (28 personnes)

Week-end club à Lery Poses, en juin (20 personnes)

Encadrement d'une course cycliste (8 à 10 participants sur 2 jours)

Soirées Karaoké, Bowling/Laser Game et concours inter-asso à Mareau-aux-prés (Tir)

Présent sur la fête des plantes de Mareau

Réunion trimestrielle et repas de Noël

2- Changement de la composition du bureau

Comme annoncé lors de la réunion de Noël, nous vous confirmons le départ de Christel pour des raisons personnelles.

Désormais Ophélie reprend le poste de trésorière.

3- Rappel de la politique du club

L'adhésion au club permet:

- l'accès à Dooliz (Centre de communication et réservation personnalisé pour les adhérents)
- des tarifs préférentiels et négociés au plus juste
- l'accès aux réunions trimestrielles avec apéro pain et vin offert par le club
- des cadeaux du club sous forme d'apéro ou bistrot offerts plusieurs fois dans l'année
- la participation à un WE ou une journée CLUB financée (entre 50 et 75%) par le club sur les finances restantes de l'année précédente.

Les sorties et séjours peuvent cependant être ouverts aux non-adhérents, dans la limite des places disponibles et dans ce cas, les tarifs sont supérieurs.

Week-end Club:

Suite à la décision de l'AG de 2018, rappel des dispositions décidées par le bureau et validées par les adhérents à la majorité:

- avec le surplus des finances proposer un "évènement" club, avec une participation importante du club (64% et 75% les années précédentes)
- le club continue à offrir certaines prestations (comme le café ce soir) lors de plusieurs sorties ou évènements au cours de l'année (soit 4 fois au cours de l'année écoulée), ainsi que pain vin et apéros des réunions trimestrielles.

Concernant ce WE, nous réfléchissons à sa réalisation cette année, car les 2 sites sélectionnés ne sont rentables que si nous réunissons un minimum de 35 pers... mais au vu de l'effectif de l'an dernier nous n'avons pas l'assurance de pouvoir reconduire cet évènement.

→ idée : reporter l'offre sur la journée de Chenonceau

Modification des statuts de l'association :

Nous avons eu dernièrement une demande d'une personne qui souhaitait adhérer au club en tant que passagère.

Nous avons eu, par le passé, le cas de passagère solo et nous avons constaté que cela pouvait être compliqué :

- cela nous a demandé beaucoup de temps de chercher des conducteurs (en plus du temps pour tout gérer dans la vie du club et nous ne sommes plus que 3 personnes au bureau...)
- nous avons été confronté soit à la gène des pilotes solo car ils acceptaient par obligation soit à leur refus car ils ne souhaitaient pas de passagère (pas assez sûr d'eux pour rouler à 2 ou désir de s'amuser sans avoir à se limiter pour une tierce pers).
 - → Nous souhaitons avant tout privilégier le respect et le confort de nos pilotes.

Or dans les statuts actuels du club, il est spécifié dans l'article 6 : Admission et adhésion : "Toute pers désirant faire partie du moto club est susceptible d'être acceptée, qu'elle ait ou non une moto"

ightarrow En conséquence nous souhaitons apporter une modification de la clause d'admission d'une pers sans moto :

- "L'admission de passager sans moto n'est possible que si un ou plusieurs membres s'engage(nt) à l'emmener lors des sorties du club. Il n'est pas du ressort du club de chercher ou d'obliger les adhérents d'emmener un passager."
 - → Suite à un vote à main levée, sur les 38 adhérents présents à la réunion, il y a eu 37 votes pour et 1 abstention.
 - → L'article va donc être modifié.

4- Informations générales

Nous avons constaté, au cours de l'an passé, une diminution des inscriptions et participations aux sorties.

Afin de satisfaire un maximum de membre du club, nous allons proposer 2 nouvelles formules :

- Balade en demi-journée
- Sortie avec pique-nique (1 sortie prévue en septembre 2020 pour voir si cela peut plaire)
 - Suite à un sondage, les présents semblaient partants pour cette alternative d'une journée avec pique-nique

De plus, 2 nouveautés vont s'ajouter à ces nouvelles formules :

- Gratuité de l'organisateur :

Afin d'inciter et de susciter de nouvelles vocations et idées de sorties, nous vous proposons d'offrir la gratuité d'un repas à l'organisateur de la sortie.

L'idée, c'est que nous voulons que tous ceux qui le souhaitent et qui n'ont pas encore tenté cette expérience, puissent rentrer dans les coulisses de l'organisation et découvrir le plaisir de prendre la tête d'un groupe en balade.

Bien sur, les membres "expérimentés" du bureau seront à vos côtés pour vous guider dans la construction de l'évènement et bien sûr pour tout ce qui concerne la communication et les paiements éventuels.

JC Levistre souhaite proposer, sur 2020, une journée sur Valencay pour une balade moto et la visite du musée de l'automobile ; nous allons donc lui faire profiter de cette nouveauté.

Aujourd'hui Patrick souhaite partager l'encadrement des sorties et ne pas être toujours en tête. Nous allons donc essayer de mettre en place un roulement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées de sorties et que vous souhaitez l'organiser. Les membres du bureau vous aider à son organisation!

Groupe Facebook « Les balades du motoclub Cagouille »:

Comme annoncé au repas de Noël, nous avons créé un groupe facebook.

<u>Il s'agit d'un groupe privé</u>, ouvert aux membres acceptés par les fondateurs de cette page. Nous ne souhaitons pas l'ouvrir au public afin de conserver une certaine valeur privative et ne pas avoir des dizaines de personnes inconnues au club qui se présenteraient aux balades motos.

Donc pour les non-adhérents du moto club cagouille, ils seront intégrés seulement s'ils sont connus des membres du bureau (déjà vu lors du balade moto, d'une réunion etc...).

Vous pouvez trouver notre page sous le nom « Les balades du motoclub Cagouille » et faire une demande d'ajout.



Le numérique étant très présent, nous souhaitons tester ce nouveau mode de communication pour faire des balades motos qui seraient proposées la veille pour le lendemain, si l'humeur (et le temps) vous en dit !

Le principe : Un samedi matin (par exemple) vous voyez qu'il fait beau le dimanche, vous avez envie de sortir la moto, mais vous êtes en solo ou en couple et souhaitez vous balader en groupe ? Dans ce cas, vous publiez un message sur le groupe facebook :



L'intérêt ? Cette page évite de faire des sms à vos contacts ; vous avez des réponses assez rapidement et vous voyez, via les commentaires qui est dispo. Ça fait également l'occasion de faire des balades à l'improviste, selon l'envie du jour.

- Rappel sur les sorties en liberté

Le concept ? Proposer un évènement en gestion libre (pas de resto réservé par le club). Juste vous donner une idée de sortie, un lieu et une heure de RDV via Dooliz.

Cette formule de sortie en liberté vous a été proposé l'année dernière, pour se rendre au café Racer de Montlhéry, en juin.

Peu de personne avait répondu présent de peur qu'il n'y ait personne le jour du départ. Donc pour palier à ça, nous allons légèrement adapter la façon de faire :

Le Dooliz proposant la sortie sera envoyé, comme d'habitude, entre 1 mois et 15 jours AVANT la date de l'évènement ET nous publierons également l'information du la page facebook!

Et quelques jours avant la sortie, nous vous enverrons, quelques jours avant la sortie, la liste des participants.

Nous espérons que cela vous plaira!

Nous allons maintenant faire un point sur les sorties et évènements précédents et vous donner les dates des sorties prévues sur l'année 2020!

5- Sortie et évènements précédents

La soirée de Noël, précédée de la dernière réunion trimestrielle, a été une belle soirée festive et gourmande! 30 personnes ont répondu présents.

Nous avions, cette année, un nouveau traiteur ; la qualité et les quantités étaient au rendezvous ! Nous espérons que ça vous aura plu.

Il n'y a pas eu d'autres évènements sur le mois de décembre.

6- Sorties et évènements à venir

Voici les différents types de sorties proposés :

- les sorties mensuelles sur une journée
- les évènements habituels et récurrents du club
- Un Week-end de 3 jours
- Un séjour en août
- Des manifestations moto à faire en liberté

A vos agendas! Voici les dates pour 2020 : Ce calendrier est à titre indicatif et peut être amené à être modifié

FEVRIER

- Samedi 15: Bowling et planches repas sur les pistes - au complex de Saran Dooliz envoyé, réponse attendu pour le 8 février MAXIMUM

MARS

- Samedi 07: Réunion trimestrielle
- Samedi 14: Tir à Mareau (concours inter-association) suivi d'un repas préparé par Tir popote
- Dimanche 29 : Sortie à Chartres : Picassiette et guartier Belair

AVRIL

- Dimanche 26: Valençay - Musée de l'automobile - proposé par Jean-Charles Levistre

MAI

- Dimanche 17 : Chenonceau : Croisière Promenade sur le Cher - visite d'une distillerie W.E de 3 jours : du samedi 30 au lundi 01^{er} Juin (lundi de pentecôte) En route pour le Morvan ! Séjour proposé par Patrick Maucotel - Dooliz envoyé - réponse attendu pour le 15 février MAXIMUM

JUIN

- Samedi 6 et dimanche 7 : Ronde du Loiret
- Samedi 20 et dimanche 21: café Racer Festival Montlhéry (sortie en liberté)
- Dimanche 21 : Journée Moto-cross Clery St André
- Dimanche 28: Balade pour l'association « Des Ailes pour Jules et Louise »

JUILLET

- Samedi 4 : Journée estivale chez Jacques et Lydie et réunion trimestrielle
- Dimanche 12 : Sortie Canoë (vers Briare)
- Samedi 25 : Feux d'artifice de Rony les 7 écluses (1h30 de route à voir pour résa hôtel car ça finit tard)

AOUT

- du dimanche 23 au samedi 29 août - 7 jours : Séjour Alsace / Vosges proposé par Pierre Kapfer

SEPTEMBRE

- Samedi 12 : Réunion trimestrielle
- Dimanche 19 : Balade à Sancerre avec visite d'une cave et d'une chèvrerie + Pique-nique

OCTOBRE

- Dimanche 04: Balade vers Angles sur l'Anglin (balade + resto pas de visite sur place)
- Samedi 24 et dimanche 25 : Fête des plantes à Mareau-Aux-Près

NOVEMBRE

- Samedi 21 : Soirée Karaoké
- Moto Légende Vincennes date à confirmer sortie en liberté

DECEMBRE

- Samedi 12 : Réunion trimestrielle et repas de Noël

7- Divers:

Le soir de l'Assemblée générale, il a été possible de commander des vêtements via ITRC avec le logo du moto-Club cagouille. La commande a été passée. Nous vous tiendrons au courant à réception des vêtements!

L'assemblée générale ordinaire se clôture.

Il ne restait plus qu'à trinquer pour la nouvelle année!

A bientôt, Le bureau du MC Cagouille